

Notand Bouvier

LE PETIT CORPATUS



MARS 1991

N° 105

V O Y A G E U R S !
marchands, militaires, pèlerins, émigrants....
FAITES ÉTAPE A CORPS
la capitale du Beaumont

SES HOTELS

- *** Le lion d'or (Famille Laurens)
- *** Le logis neuf (Famille Chabert)
- *** Le grand logis (Famille Francou)
- *** Le petit Paris (Famille Pellissier)
- *** La croix blanche (Famille Vachier)
- ** Le Saint Ambroise (Famille Chabert)
- ** Le petit Saint Jean (Famille Francou)

SES SPECIALITES

Les ravioles, les tourtes, les creusets, les agnes.
Les noix, les cerises. L'huile de noix. Le vin du pays.

SES FETES

Le 29 juin: fête patronale de Saint Pierre
Le 25 décembre: chalendes

SES COMMERCES

Marché tous les jeudis; on y vient de deux lieues à la ronde !
et en permanence au service des voyageurs:
- Ravitaillement; boucher, boulanger, meunier;
- Habillement; bottier, cardeur, chapelier, drapier,
 marchand de toile, tailleur, teinturier, tisserand;
- tous - services: cloutier, cordier, cordonnier, maréchal à
 forge, maréchal-ferrant, menuisier;
- Divers: armurier, benatier, chandelier, perruquier.

COMMUNICATIONS

Voituriers, muletiers, porteurs, coursiers, guides...
Relais de la poste aux chevaux.
Services réguliers de diligence jusqu'à Gap, Mens, Grenoble.
Télécommunications avec Ambel par haut-parleur.

SERVICES DIVERS

- Religieux: - église Saint Pierre, au bourg,
- chapelle au village de Saint Brême,
- chapelle au hameau du Coin,
(desservies par un curé et deux vicaires).
- Santé: médecin, chirurgien-barbier, apothicaire,
mère-sage, hospitalier.
L'hôpital a cinq lits (la maladrerie a été fermée
après que les parfumeurs aient réussi à enrayer
l'épidémie de peste de 1630).
- Enseignement: Écoles de garçons et de filles.
- Administration générale, police, justice:
consul, valet de ville, champier,
secrétaire-greffier, huissier-sergent,
juge, procureur, avocat, notaire.

Le premier d'avril, l'an mil sept cent quarante,
Le châtelain,
signé: Jean G.

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du Samedi 23 Février 1991.

Présents: Mrs CARDIN, PELLISSIER, BLANC, BOULANGER, BERNARD, GUEYDAN, NEBON,
GONSOLIN, CORBY.

Mmes BONDARNAUD, ROUX, FRANCOU, MONIER.

Représentée: Mme MOUSSIER.

Absent: Mr REYNIER.

1) Projet d'un Syndicat d'aménagement des berges des Lacs.

La Commune de CORPS doit se prononcer pour la création d'un Syndicat à Vocation unique.

Ce Syndicat pourra être subventionné par le programme 5B de la Communauté Européenne, jusqu'à un montant de: 20.000.000 F.

Chaque commune restera maître de ses investissements;
Et le MAIRE lit les Statuts.

17 Communes étaient intéressées, 6 seulement seraient favorables:
LA SALETTE, AMBEL, CORDEAC, PONSONNAS, ST SEBASTIEN, ST MICHEL et

CORPS. VOIE: POUR = 12

Mrs CARDIN, PELLISSIER, BLANC, BOULANGER, BERNARD, NEBON, GONSOLIN, CORBY.

Mmes BONDARNAUD, ROUX, FRANCOU, MONIER.

Contre: Mr GUEYDAN, Mme MOUSSIER.

Mr GUEYDAN EXPLIQUE la raison de son vote, motivé par les problèmes financiers de la Commune.

Mr le Maire répond que la situation s'est améliorée par le versements de différentes subventions: village de Vacances, terrain de Foot, adduction d'eau ...

Mr GUEYDAN fait remarquer qu'aucun compte-rendu n'a paru dans le PETIT CORPATUS ou le Bulletin Municipal, à la suite de la Réunion d'information avec Mr le Percepteur, concernant l'analyse financière de la Commune.

Cette Réunion étant privée, le point sera fait lors de la réunion du Budget.

2) Un devis a été demandé à L'O.N.F pour l'entretien des abords du lac et il est proposé que le financement soit assuré par les recettes du Toboggan. Les recettes du Toboggan entrant dans le Budget, la décision sera prise lors de l'élaboration du budget.

Un devis sera aussi demandé pour réparer les bancs publics.

3) Encart publicitaire sur le dépliant de la Route NAPOLEON.

Gratuit pour cette année, si paiement de la facture 1989, 2.800 F H.T.

4) Tarifs 1991.

Transports: + 3.10 %

Location de la Salle des Fêtes: 3.47 %

Loyers: 3.47 %

eau: 3.47 %

Ordures ménagères: 3.47 %

Places du marché: Prévoir un tarif pour les abonnements annuels et un tarif pour les abonnements occasionnels.

Cantine: 16.50 F pour les enfants bénéficiant du ramassage scolaire
21 F pour les enfants de CORPS.

A partir de la rentrée 91, il sera tenu compte du quotient familial pour fixer le prix du repas.

Prévoir une remplaçante pour la Cantine, en cas d'absence du personnel.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en Mairie.

Les membres de la Commission scolaire devront être convoqués à chaque Réunion.

5) Remplacement d'une vitre à la Salle des Fêtes.

En cours, à la charge du FOOTBALL CLUB.

Pour améliorer l'isolation et l'insonorisation, il sera demandé une étude de cette salle, et en attendant, les serrures seront changées, elle ne sera plus utilisée comme terrain d'entraînement et une caution de 1000 F, sera demandée

- 6) Lettre de Mme ARBOUET, concernant les dégâts occasionnés sur la façade de sa maison, Rue du Temple, par le passage de véhicules de dimensions importantes. En vue de réglementer la circulation, il sera demandé à l'équipement, quelles mesures doivent être prises.
- 7) Conteneur pour le ramassage du verre. La demande sera renouvelée pour essayer d'obtenir la mise en place d'un container.
- 8) Le Jour de la Terre est fixé au 22 Avril.
- 9) Il est proposé la signature d'une convention concernant les vibrations de la Micro-Centrale, ce projet sera étudié ainsi, qu'un contrat d'entretien avec l'entreprise PACCARD, pour le paratonnerre.
- 10) UN Commandement sera envoyé aux retardataires de paiement, pour: l'eau, les ordures ménagères et la taxe de séjour.
- 11) Syndicat de traitement des Ordures Ménagères du plateau Matheysin. En 1990; il ya eu un surcoût du à l'augmentation des déchets traités.
- 12) Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères (de CORPS). Vu l'état du camion de ramassage, son remplacement est prévu en 1991.
- 13) Avance faite à la Société AGECOM. Il sera demandé une action de mise en recouvrement à la Perception.
- 14) Photocopies effectuées par le photocopieur de l'Association CULTURE et LOISIRS de L'OBIOU. Avec la reprise du papier, le montant s'élève à: 3.207 F.
- 15) Bulletin Municipal. Chaque parution revient à 1.000 F environ, il est demandé qu'il soit réglé en en priorité.
- 16) Deneigement de l'entrée de l'immeuble "le Peyragüe"; a assurer au mieux et demander à l'O.P.A.C la pose d'arrêts de neige sur le toit
- 17) Paiement de la Maison de MELANIE. Mr le Maire conseille d'attendre la réponse du Conseil Général et ensuite de voir d'autres intervenants.
- 18) Foire de la Laine: LE 27 JUILLET
Foire artisanale : LES 14 et 15 SEPTEMBRE
- 19) CLUB de MODELISME: Le président Mr CAHOUR demande que la crête de la montagne de BOUSTIGUE, soit classée : zone de vol d'essai pour modèles réduits et que l'accès soit amélioré. Cette piste est actuellement en mauvais état et elle ne sera certainement pas aménagée pour la saison.
- 20) Questions sur le projet d'autoroute GRENOBLE - SISTERON :
La majorité des Conseillers Généraux se sont prononcés en faveur du tracé par GAP, la réponse définitive devrait être donnée fin Mars.

EQUIPEMENT

AUTOROUTE GRENOBLE - SISTERON ■ Priorité à l'aménagement du territoire, déclare le conseil général

Suite au communiqué publié par cinq maires concernés par les variantes est au sud de l'agglomération grenobloise, le conseil général de l'Isère précise :

« Le 1^{er} février 1991, à l'issue d'une longue session publique, l'assemblée départementale a adopté, à une large majorité, une délibération précise relative au plan autoroutier de l'Isère.

Concernant Grenoble - Sisteron, au delà des habituels clivages politiques, a été votée une délibération prenant en considération la priorité à l'aménagement global du territoire (dessertes Oisans, Matheysin...). Ce tracé par les variantes est également le moins irrespectueux de l'environnement du sud grenoblois. Il assure une logique indispensable des aménagements routiers de ce secteur géographique. Ce tracé vise aussi à valoriser la desserte des cantons de Trièves et de Corps à destination de Gap.
Prise après avoir obtenu de longue date toutes les précisions techniques détaillées, cette décision constitue une proposition précise que le conseil général de l'Isère a transmis au ministre de l'Équipement. Cette délibération consensuelle met ainsi un terme aux nombreuses polémiques observées dans les secteurs géographiques concernés »

FOULEE VERTE : LA PAUSE

La FOULEE VERTE créée en 1983 avait deux objectifs pour les organisateurs :

- Faire découvrir la région de CORPS (Isère) d'une façon originale,
- Assurer à nos hôtes les meilleures conditions d'accueil et de sécurité.

Le premier objectif a été atteint dès la première année grâce à la formule retenue :

- Course pédestre en deux étapes les dimanches et lundis de Pentecôte et qualité des parcours sélectionnés,
- Tour du Lac du Sautet (Dimanche de Pentecôte) : magnifique parcours vallonné et sous-bois de 28Kms500,
- Montée de la Salette : course de montagne de 14kms700 et 850m de dénivelée dans le cadre grandiose des montagnes de la Salette face à l'Obiou.

Le deuxième but également atteint grâce à la participation de très nombreux bénévoles qui ont manifesté leur enthousiasme et n'ont pas compté leur temps et leurs efforts.

Cette course pédestre a rapidement connu un succès européen pour atteindre son sommet en 1989 ; elle a été organisatrice de l'une des trois manches de la coupe d'Europe des courses de montagnes.

En 1990, les organisateurs ont connu des difficultés pour la mise en place des moyens de sécurité et de circulation ; points essentiels de notre organisation. Devant ce fait, les bénévoles ont demandé au Comité d'Organisation que celui-ci soit restructuré pour l'édition 1991. Dès le mois d'Août 1990, nous avons pris de nouveaux contacts pour essayer de résoudre ce problème mais nous n'avons pas abouti à une solution satisfaisante.

Le fait que nous ne puissions pas offrir les mêmes conditions d'accueil et de sécurité aux quelques 700 coureurs a amené le Comité d'Organisation à deux résolutions :

- La suppression de l'édition 1991,
- La mise en place d'un groupe de réflexion pour la création d'un nouveau Comité qui prendrait en charge l'édition 1992.

Nous en profitons pour demander à nouveau à tous ceux qui ont envie que cette course puisse continuer dans de bonnes conditions de se manifester auprès du Comité d'Organisation.

Les Organisateurs.

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DU 3e AGE

Le bureau est renouvelé

Le samedi 26 janvier, une grande partie des membres du club se sont retrouvés pour l'assemblée générale annuelle. La séance était ouverte, par la présidente, Mme Marie-Joséphine Pellissier qui donnait le compte-rendu moral.

Les activités ont été nombreuses en 1990 : fête des rois, assemblée générale, participation de la chorale à un concert en commun avec la chorale de Pierre-Chatel, en faveur de Busteni, village roumain; mardi-gras et les bugnes; goûter offert aux enfants de Plouec du Trieux, en classe de neige; voyage de 8 jours en Turquie; jeu en faveur de Busteni, organisé par toutes les associations; jeu pour le club, sortie d'un jour à Villard-les-Dombes, concours de pétanque du club; participation de la chorale pour la sortie du n° 100 du petit Corpatus en présence des descendants de la famille Arabin, partis en Allemagne en 1685, lors des guerres de religion; la fête de la musique.

Concours de pétanque à Boustigue, vente du pain, la kermesse annuelle en septembre, séjour à Barcarès, sortie d'un jour à Romans, concours de cartes, cinéma à La Mure, repas choucroute offert par le club, arbre de Noël à la maison de retraite etc... Le prix des cartes de membres est fixé à 40 frs.

Mme Solange Balmet trésorière fait le bilan financier, qui laisse apparaître un solde positif et permettra d'augmenter les activités en 1991. Avant de clore la séance le bureau est renouvelé à l'unanimité : il se compose de : présidente : Mme M.J Pellissier, vice-présidents : Mme M. Francou, M. P. Davin, trésorière : Mme S. Balmet, adjointe : Mme M. Abert, secrétaire : Mme M. Bernard, adjointe : Mme S. Gonzalez.

Animateurs et animatrices :

Mmes M. Mary, R. Bland, M.J. Gueydan, G. Roux, M. Girard et H. Masse pour Pellafol, P. Jambon pour La Salette, R. Ruty pour La Mure, M M. Veyssières, Tozzi et Charles.

La nombreuse assistance a approuvé ces comptes-rendus et encouragé les membres du bureau. Dans l'assemblée, on notait la présence de Mme M. Rochas présidente d'honneur et de Mme A. Eymard vice-présidente d'honneur.

Mme Pellissier après avoir remercié tous les participants, les invitait à partager un apéritif servi dans la salle du club, avec les commerçants. Le repas rassemblait plus de 80 personnes, qui ont apprécié la cuisine de Claude et de son équipe.



Des mots, des expressions, dont certains sont encore employés dans notre village qui amusent, font rire, et éveillent la curiosité de nos enfants et petits enfants.

- A -

Aimer "autant" :

préférer : "j'aime autant ne pas y aller..."

Aller au coiffeur, au dentiste, etc :

aller chez...

Après :

être après : en train de... : "elle est après coudre"

ou demander après quelqu'un : "il a demandé après toi" : il s'enquiert de toi

ou il m'est toujours après : "il m'importune, il me suit"

Adieu : bonjour

Air : donner de l'air

ressembler : "il donne de l'air à son grand-père"

on dit aussi "tirer" : "il tire de son père" et tenir de : "il tient de sa mère"

Arranger : ajuster ses vêtements, sa coiffure : "arrange-toi un peu avant de partir en ville"

S'arranger : entre frères et soeurs au sujet d'un héritage par acte notarié. "Ils se sont enfin arrangés"

Notes et expressions dérivées du patois, encore employées à la campagne

Accaber :

achever " nous avons accabé la fenaison"

Achaner :

abattre avec une gaule : "achaner les noix"

Acucher :

entasser (les gerbes, les feuilles mortes)

Aganter :

attraper : "les cerises sont trop hautes, je ne peux pas les aganter"

Agassin :

cors : "aujourd'hui mon agassin me fait mal"

Ajouquer (s') :

s'accroupir

Araper (s') :

s'aggriper

Attefier :

Elever, nourrir un animal qu'on destine à devenir adulte
"j'attefie plusieurs veaux"

Ayasse : pie

- P -

Bancs :

les étalages forains

Banque :

Comptoir d'un magasin

Beaux :

Un grand nombre "il y en a de beaux qui se dorment sur
la plage"

une brave bande

Belle :

Bonne agréable (la vie) "il la passe belle"

Biais :

adresse, habileté : "elle a du biais pour la couture"
"il n'a pas de biais ce garçon"

façon de se servir de la main : "je ne suis pas de biais
pour faire cela. Ce n'est pas mon biais"

Blaguer :

bavarder : "je blaguais avec ma voisine"

parler beaucoup : "il a unede ces blagues"

Brave :

gentil, serviable : "il est bien brave notre facteur"

grand (e) : "tu m'as fait une brave peur"

Bouchard :

sale, barbouillé

Bouger (se) :

se mettre en train : "allez, bouge toi un peu"

Briquer :

frotter, faire propre : "sa cuisine est bien briquée"

Employés à la campagne

Bader

Bourras : toile grossière

Babi : crapaud

Braye : pantalon

Bajoque : bosse

Baruleau : errant, mendiant

Bane : corne d'animal

Elévu : peut-être

Barjaquer : jacasser

Biaou : canel

Bediguas : naïf

Biasse : sac en toile, sac à dos

Cadre :

tableau de peinture, gravure accrochés au mur. "Les murs de ma salle à manger sont ornés de jolis cadres"

Carotte rouge :

betterave

Cloche :

marmite, cocotte "je cuis un poulet dans la cloche en fonte"

Contre (faire):

se présenter contre un tel aux élections. On dit aussi :
"il se porte contre un tel"

Collègue :

ami, et même simple connaissance, copain

Contour :

tournant, virage: "cette route est pleine de contours"

Corne :

chausse pied, klaxon : "cette voiture a corné"

Couler l'eau :

transpirer

Craindre :

éprouver de la confusion : "ma mère m'a fait une remontrance devant mon copain, ce que je l'ai craint

mal supporter : "je crains l'ail, je crains la voiture"

Coups :

"être aux cents coups"

"faire les cents coups"

Crier (après) :

gronder, réprimander : "j'ai cassé un verre, ma mère m'a crié après"

Formes patoises

Clafi:

chargé : "cette année notre prunier était clafi de prunes"

Capiter :

arriver à point

Charrière :

rue

Clapier :

tas de pierres

Clusse :

mère poule

Cluis :

grosse gerbe de paille de seigle apprêtée pour lier les bottes, pour le chaume des toits

- D -

Devant (aller) :

faire de l'ombre : "ne te mets devant la fenêtre, tu me vas devant"

Dessus (prendre le) :

améliorer son état après une maladie : "maintenant il a repris le dessus"

Detourner (se)

passer chez quelqu'un, lui rendre visite "quand vous passez près de chez nous, détournez-vous"

se renverser : "l'auto a détourné dans le fossé"

"la charrette de foin a détourné sur la pente"

Dit :

Nommer : "comment on te dit ? quel est ton nom?"

D'ici que :

Il se pourrait : "quel temps lourd ! d'ici qu'il y ait un orage ce soir !"

- E -

Etonner :

Banquerde courage : "que ça m'etonne aujourd'hui de préparer le repas"

Embarner :

jeter un sort

Ensuquer :

assommer, étourdir

Espère (à l') :

à l'affût

- F -

Façon :

allure, apparence extérieure : "il a bonne façon"

Faire (ses dernières) :

être à l'agonie

Faire faire :

faire confectionner : "je me suis fait faire une robe"

Fatigue :

malade : être bien fatigué, être à l'article de la mort

Fréquenter :

courtiser : "Pierre, fréquente déjà à 14 ans"

Figure :

visage : "il a une égratignure sur la figure"

Fayard :

hêtre

Fenestron :

petite fenêtre

Fouace :

fougace

Fouacière :

planche ronde servant à poser fouaces, tartes

- G -

Gagner (de ou à) :

on a avantage à : "on gagne d'y aller à pied"

Garde-robe :

armoire à vêtements

Glisser (se) :

patiner sur la glace

Gonfle (être)

au moral en avoir gros sur le coeur : "retenir ses larmes"

Goutte (la) :

une liqueur : "voulez-vous boire un peu de goutte"

Gouttes (faire des):

pluie légère

Grain :

morceau : "un grain de sucre"

Employés à la campagne

Gamate :

auge du maçon

Garne :

genêt sec pour allumer le feu ou confectionner des balais

Jouberner :

s'occuper, donner à manger aux bêtes d'une ferme à l'étable

Gaffer ou gailler :

marcher dans l'eau, dans la neige

- I -

Ici (d') que :

il se pourrait que : "d'ici qu'il pleuve demain"

Idée (j'ai idée de) :

je projette de : "j'ai idée de tricoter un pull"

Idée (j'ai idée que) :

je crois, je pense que : "j'ai idée que l'hiver prochain sera rigoureux"

- J -

Jacques (faire le) :

faire du bruit, des extravagances : "finis de faire le Jacques"

Jailles :

viande de porc frais que l'on mange le jour où l'on tue le cochon. On invite parents et amis à manger les jailles"

Jour de semaine :

jour ouvrable

- L -

Larger (le troupeau) :

sortir de l'étable : mettre en liberté, au large
"il faut que je large" (sous-entendu vaches ou moutons)
(employé par les paysans)

Linge :

vêtements : "mon fils ne prend aucun soin de son linge"

Languir:

nostalgie : "oh que je languis ma mère, mon village"

il me tarde de : "je languis d'être grand"

- M -

Maï ou (mai) :

encore une fois : "il est maï là cet ennuyeux"

Manquer :

il s'en manque : "il manque une certaine quantité : "il s'en manque de moitié que le tonneau soit rempli"

Se manquer :

commettre une erreur ou un impair : "je me suis manqué en prenant cette décision"

Je me suis manqué en invitant telle personne en même temps que telle autre car elles sont fâchées"

et aussi être confus : "comme j'ai manqué quand..."

Mauvais :

désagréable : "il fait mauvais être malade"

Métier (être de):

savoir-faire

Manière :

affecté, vaniteux : "il fait des manières" à rapprocher de "il s'en croit"

manque d'égards : "il ne m'a jamais fait de mauvaises manières"

Mis (bien):

bien vêtu : "as-tu remarqué comme il est bien mis ?..

à rapprocher de : "être sur son trente et un"

Midi (faire) :

faire la sieste

à rapprocher de : faire quatre heures (goûter)

Moyen (tâcher) :

essayer de : "je vais tâcher moyen d'arriver à temps..."

Montagne :

pâturage à suivre...

J. ARBOUET

CARNAVAL A L'ÉCOLE

Pour fêter le mardi-gras (dans le cadre de l'E.K.A.L.A.) les enfants des classes maternelles de la Salle en Beaumont, Valbonnais et Corps, ainsi que la classe de C.P et C.E.1 de Corps, se sont réunis à Corps, tous costumés, et ont défilé dans les rues.

Ce rassemblement important, presque une centaine d'enfants, plus les enseignants et les accompagnateurs, n'est pas passé inaperçu et a créé une joyeuse animation.



LES AGAPES DES AGATHES

Le 5 février, une trentaine de dames se sont retrouvées à l'hôtel de la Poste pour fêter Sainte-Agathe, leur patronne!

Les pieuses Mesmes Annie Venzin et Gilda Perrin avaient choisi le menu préparé avec soin par Gilbert Delas et son équipe et apprécié de toute l'assemblée.

C'est dans une chaleureuse ambiance que s'est déroulé ce repas agrémenté de chants et d'histoires drôles.

Déjà se prépare la Sainte-Agathe 1992, ce sont Mesmes Achim et Salmon désignées pieuses qui ont la charge de l'organiser.



MAISON DE RETRAITE EN FETE

Avec un léger retard, Mardi Gras a été fêté à la Maison de Retraite, par la section animation de la Croix-Rouge de La Mure, les délégués de Corps, les membres du club du 3ème âge, les pensionnaires et le personnel de la Maison de Retraite.

À peu près 50 personnes étaient présentes et ont pu déguster les traditionnelles et succulentes bugnes, préparées par Michel, servies avec des boissons chaudes ou froides.

Cet après-midi joyeux a passé très vite : chants, danses, costumes, ont apporté beaucoup de gaieté, renforcé par l'accordéon, qui entraînait sur la piste, les danseurs oubliant pour un moment leurs rhumatismes.

Bravo à Antoinette, André et toute leur équipe, pour cette détente offerte à tous.

suite du N°104.

Grand Bois

Au Sud-Est de Boustigue. Il n'est à vrai dire pas plus grand que les autres, surtout depuis qu'il est coupé en deux par un télési.

Granges (Les -)

Au Sud-Sud-Est de Corps, mais si granges il y a eu, il n'en subsiste trace.

Gueydan

Nom de la famille qui en a été longtemps propriétaire. Ce lieu dit est au bord du lac sur la rive gauche du ruisseau de Lara.

Journal (Le Grand -; Le Petit -)

Le journal était une mesure agraire et correspondait au travail qu'on pouvait effectuer dans la journée. Le Grand Journal, invisible du bourg, est le point culminant de la commune de Corps (1862 mètres) et son extrémité Est; il marque la triple frontière entre Corps, Aspres-lès-Corps et La Salette-Fallavaux. Le Petit Journal (1684 mètres) se trouve entre le Grand Journal et la pointe de Rogne et marque la frontière entre Corps et Aspres-lès-Corps.

Lara (Combe de -; Ravin de -; Ruisseau de -)

Ce petit ruisseau prend sa source à la Fontaine du Frach, traverse le Grand Bois et Les Roures, passe au pied du chemin des Barry et se jette dans le lac. Son nom doit se lire "l'Ara" ou "l'Arra" et peut-être même "la Ra"; il vient d'une racine hydronymique pré-indo-européenne "ar" qui signifie cours d'eau; on le retrouve dans toute l'Europe occidentale, dans plusieurs noms communs (ru, rif, rieu, riou, ruisseau, rivière...) et dans de très nombreux noms de rivières (Drac, Isère, Arc, Arve, Drôme, Durance, Dranse, Ardèche, Rhône, Arar= Saône, Var, Hérault...).

Mallecombe

Un procès-verbal du 12 Octobre 1756 relate la noyade d'un habitant de Corps dans le torrent de Mallecombe. Nous n'avons pas pu identifier cette "mauvaise" combe. Ne se serait-elle pas transformée en "molle" ?

Mazarde (Combe -; Ruisseau de Combe -)

Cette combe et son ruisseau descendent des Raviolles; leur nom vient peut-être d'un radical pré-celtique "Mez" désignant une montagne ou un marécage, et plus directement d'un verbe occitan "marzir" qui signifie rester humide, mal sécher. On peut comparer au francique "marisk" d'où mare, marais, marécage.

Molle (Combe -; Ruisseau de Combe -)

Cette combe et son ruisseau descendent des Raviolles; leur nom est probablement le féminin de mou et peut avoir ici le sens d'humide. Mais le véritable nom ne serait-il pas Combe malle ou Malle combe ?

Montagne (La -)

Cette montagne, située à l'Est de Corps, n'a pas d'autre nom que "La Montagne de Corps" et encore ne figure-t-il pas sur les cartes; elle est une série de ressauts dont le belvédère de Boustigue est le dernier et dont aucun n'est suffisamment caractérisé pour donner son nom à l'ensemble. Il s'agit en fait de la terminaison Sud-Ouest et lointaine du massif des Écrins, et Corps s'enorgueillissait avant 1860 d'être au pied du Pelvoux, considéré à tort à l'époque comme le point culminant de la France.

Il faut noter qu'autrefois ce nom de "La Montagne" désignait non pas une montagne, un mont, mais l'ensemble des pâturages sur les pentes en altitude, au dessus de la zone boisée.

Moulin (Le -)

Il y avait à Corps trois moulins sur la Sézia: le moulin Templier, le moulin Dumas et un troisième dont la toponymie n'a pas retenu le nom. C'est probablement à ce troisième moulin que s'appliquait la dénomination "le moulin"; il était situé, sur la rive gauche de la Sézia, dans l'épingle à cheveux que forme, à la sortie Nord de Corps, la route de Grenoble.

Moulin Dumas

Appartenant à la famille Dumas, il était situé sur la rive droite de la Sézia, au Nord du lieu dit Les Routes.

Moulin Templier

Appartenant à la famille Templier, il était situé au lieu dit L'Adverseil.

Muzerle (Combe -)

Cette combe et son ruisseau descendent des Ravioles; S'agirait-il, à coté de la Combe Mazarde, du même radical "Mez" ? Le nom pourrait venir d'un verbe occitan "musir", moisir, et désigner un terrain trop humide pour être cultivé.

N 85

Route nationale de Grenoble à Gap, mieux connue sous le nom de route Napoléon.

Napoléon (Route -)

Parti de l'île d'Elbe, Napoléon débarque à Golfe-Juan le 1er mars 1815; le 5, il couche à Gap; le 6, il déjeune aux Barraques en Champsaur et couche à Corps; le 7, il est à 15 heures à la "prairie de la rencontre" à Laffrey, et couche à Grenoble où il redevient empereur pour cent jours.

Paquettes

Diminutif de Pâques qui signifie pâturage. (cf Pâques aux Côtes de Corps). Paquettes est au confluent du ruisseau des Faures et de la Sézia.

Peyrague (Sommet de -; Crête de -)

Peyrague veut dire Pierre aiguë, pointue. Il est, avec ses 1493 mètres, le point culminant des Ravioles.

Peyre (Combe -; Ruisseau de Combe -)

Pierre, rocher. Cependant le nom peut provenir d'une famille Peyre qui a habité à Corps pendant plusieurs siècles. Le ruisseau est un affluent du ruisseau de La Salette, rive gauche.

Pierre Tailla

Dernier lieu-dit avant la frontière d'Aspres lès Corps, il domine la route de Gap que ses éboulements coupaient souvent, tuant parfois des passants. Son étymologie paraît facile, mais il n'en est rien et "pierre taillée" n'est qu'une hypothèse parmi d'autres.

A Corps, on envisagerait plutôt une terre ayant appartenu il y a trois siècles à Pierre Tailla; mais ce personnage s'appelait en réalité Pierre Giraud dit Tailla et peut-être avait-il tiré son surnom d'une terre lui appartenant: nous revenons ainsi à pierre taillée.

Les tailas sont en occitan des taillis et on sait que les terres prennent souvent le nom des bois qui les couvrent.

Toujours en occitan, la Tailla est autre chose et désigne un lieu de coupes affouagées, c'est à dire dans lequel les habitants ont le droit d'aller couper et ramasser du bois. Sans doute, le lieu-dit Pierre Tailla n'est pas boisé, mais cela ne prouve pas qu'il ne l'ait pas été autrefois et que nos prédécesseurs aient peut-être un peu abusé de leur droit d'affouage, quitte à provoquer les regrettables éboulement qu'on connaît.

Nous laissons aux lecteurs le soin de décider.

Queyrel (Combe -)

On trouve à Corps et aux environs plusieurs familles Queyra, mais aucune Queyrel.

Il peut s'agir d'un toponyme et deux racines sont possibles:

- la base pré-indo-européenne "car", pierre, rocher, extrêmement répandue dans toute l'Europe, du Queyras aux Carpathes, en passant par La Crau;

- la base latine "quadrus", très fréquente dans les Hautes-Alpes (où existe un pic des Queyrelles, une pointe du Queyre, un Querelaye, et à Aspres lès Corps un lieu-dit Les Queyrettes) pour désigner aussi bien des poutres "équarries", que des pierres extraites de "carrières", ou des rochers à la silhouette "carrée".

Il est difficile de distinguer ces deux bases.

Ravioles (Les -)

Nul n'ignore que les ravioles sont une spécialité culinaire de Corps, tout autant qu'en Italie les raviolis auxquels elles ont emprunté leur nom. Mais Les Ravioles, avec des majuscules, sont tout autre chose et contribuent grandement à abriter Corps de la bise. Quant on voit à quel point elles sont ravinées par les pluies, on est en droit de supposer que leur nom est un diminutif de ravin. Il s'agit cependant d'une simple supposition et il n'est pas exclu que le nom soit un diminutif de "les ravoires", les bois de chênes. Des Raviolles (avec deux l) existent à Ambel.

Reviron (Combe du -; Ruisseau de Combe -)

Ce nom vient de l'ancien occitan "revironar", entourer et peut désigner une terre entourée de barrières. Le ruisseau est un affluent du ruisseau de La Salette, rive gauche.

Rivoire (Crête de la -)

Une rivoire est une rivière en franco-provençal. Il n'en reste pas moins curieux qu'une crête porte ce nom et il faut probablement lire "la Rovoire", c'est à dire le bois de chênes.

Rogne (Pointe de -)

Le nom vient du provençal "ronha", gale ! Il s'applique fréquemment à des montagnes présentant des plaques rugueuses et difficiles d'accès. Malgré ses 1648 mètres, la pointe de Rogne n'est qu'un contrefort d'une grande suite de sommets.

Romeyre

Le nom devrait être Romeyere, les grandes "roumes", du latin "rumex", c'est à dire les grandes ronces. Ce lieu-dit est à l'extrême Ouest de la commune, à cheval sur la frontière avec Quet-en-Beaumont.

Roures (Les -)

Les chênes. Deux bois portent ce nom à l'Est du bourg.

Routes (Les -)

Lieu-dit à 1 Km Ouest-Nord-Ouest de Corps, à proximité de la bifurcation route du Sautet et route du Coin. Cependant il existe en cet endroit une demi-douzaine de sources et de trous d'eau qui paraissent être des routoirs dans lesquels on rouissait le chanvre. Bien que, en occitan, les routoirs soient nommés les "naix", nous présumons que le lieu-dit tient son nom de ces routoirs et non des routes.

Ruines (Les -)

Il ne s'agit pas des ruines d'une maison et le mot doit s'entendre au sens de éboulis ou ravines.

Ruisseau (Le -)

Hameau au Nord de Corps, au delà du ruisseau, sous entendu de Corps, qui est en réalité la Sézia.

Saint Brême [Hameau englouti sous le lac]

Les formes anciennes, Bêrème (17e s.), Beneyme (13e s.), Belignus (12e s.) prouvent qu'il s'agit de Saint Bénigne, qui évangélisa la Bourgogne au 2ème siècle.

Ce hameau était situé à 500 mètres à l'Ouest de l'actuel Centre nautique. Il était fort peuplé, comportait une église, un cimetière et avait constitué, jusqu'en 1686, une paroisse distincte de celle de Corps et englobant le hameau du Coin. On dit même que Saint Brême était l'agglomération la plus anciennement habitée dans le Beaumont.

Saint Joseph

Il existe à Corps deux lieux-dits de ce nom, l'un au Nord du bourg et l'autre au Sud. L'un et l'autre sont récents et dus à des institutions religieuses.

suite et fin dans le prochain Numéro .

N

B

C

NUCLEAIRE

BACTERIOLOGIQUE

CHIMIQUE

TOUT LE MONDE

EN PARLE

SANS VRAIMENT

CONNAITRE

Voici une petite info
à l'intention des chercheurs
du petit CORPATUS

H. FERRIERE



LES ARMES NUCLÉAIRES

LES EFFETS DES ARMES NUCLÉAIRES

ARTICLE 11. — Généralités.

Les armes nucléaires doivent leurs caractères destructeurs ou nocifs aux manifestations de l'énergie nucléaire.

Cette énergie (1) est considérable. Elle est habituellement exprimée en kilotonnes (kt) ou mégatonnes (Mt) lorsqu'on parle d'engins militaires. Dire qu'une arme nucléaire à une puissance de 20 kilotonnes signifie qu'elle dégage une énergie équivalente à 20 000 tonnes d'explosif classique. Une mégatonne équivaut à 1 000 kilotonnes ou 1 000 000 tonnes.

Les effets d'une explosion nucléaire ne sont pas les mêmes selon qu'elle a lieu :

- à la surface,
- sous la surface (explosion souterraine ou sous-marine),
- au-dessus du sol (explosion aérienne).

Lorsque l'explosion a lieu à très faible hauteur, le sol influe directement sur les effets qui sont alors intermédiaires entre ceux d'une explosion aérienne et ceux d'une explosion à la surface.

L'énergie totale de l'arme se répartit approximativement de la façon suivante :

- énergie mécanique : 50 % de l'énergie totale,
- énergie thermique : 35 % de l'énergie totale,
- énergie radioactive : 15 % de l'énergie totale.

Au moment de l'explosion, la quantité énorme d'énergie dégagée en une fraction de seconde donne naissance à des températures très élevées, proches de celles du centre du soleil (plusieurs millions de degrés). Une boule de feu intensément lumineuse apparaît. Elle rayonne une très forte chaleur capable d'enflammer des combustibles à de grandes distances. Cette boule de feu augmente de volume et s'élève tout en se refroidissant tandis qu'au-dessous des poussières sont aspirées du sol. En se refroidissant, la boule de feu donne naissance à un nuage à forme caractéristique de champignon contenant des poussières très fortement radioactives. Ces poussières emportées par le vent peuvent retomber jusqu'à des distances considérables. Cette retombée peut être très dangereuse.

1. Cette énergie, improprement appelée puissance, est généralement symbolisée par la lettre W.

ARTICLE 12. — Effet mécanique.

C'est l'effet de choc de l'explosion, analogue dans sa nature à celui produit par un explosif classique, mais beaucoup plus puissant. Des trois effets, c'est celui qui occasionne le plus de dommages.

Il se manifeste sous forme :

— d'une surpression qui écrase,

— de vents très violents (force de trainée) qui agissent par déplacement et arrachement.

Il se propage à la vitesse du son par onde dite « onde de choc ».

Il s'atténue au fur et à mesure que l'onde de choc s'éloigne du point d'explosion.

Il faut noter que l'effet mécanique, par les destructions qu'il produit dans les agglomérations et dans les forêts, peut créer des obstacles importants dont il faut tenir compte sur le plan militaire.

Dans le cas où l'explosion se produit au sol ou est souterraine, il y a formation d'un cratère dont les dimensions varient avec la puissance de l'arme et la profondeur d'explosion (ex. : pour 20 kt, rayon maximal = 125 mètres, profondeur maximale = 90 mètres). Dans ce cas, les effets mécaniques à la surface sont atténués, mais par contre des objectifs souterrains peuvent être fortement endommagés.

ARTICLE 13. — Effet thermique et lumineux.

Des trois effets c'est celui qui porte le plus loin. L'énergie thermique rayonnée par la boule de feu se manifeste sous forme :

— d'une très vive lueur qui dure un temps relativement court,

— d'une chaleur intense.

Ce rayonnement se propage à la vitesse de la lumière, c'est-à-dire pratiquement instantanément. Le début de l'éclair apparaît à l'instant même de l'explosion, dont il constitue la première perception.

La durée du rayonnement thermique varie comme la puissance de l'arme : 1 seconde pour 20 kt à plusieurs secondes pour 1 Mt (1).

La quantité de chaleur reçue diminue évidemment quand la distance au point d'explosion augmente. La transparence de l'atmosphère (visibilité) joue un rôle important. Une atmosphère trouble, chargée de poussières, de gaz carbonique, de fumée ou de vapeur d'eau absorbe une partie du rayonnement thermique.

Le rayonnement thermique est facilement réfléchi ou au contraire absorbé par les écrans. Les mouvements de terrain, les arbres, les bâtiments ou même une simple toile de tente peuvent assurer une protection efficace.

131. Effet sur le matériel.

La chaleur dégagée par une arme nucléaire est susceptible d'enflammer des combustibles légers : débris, rideaux, papiers qui peuvent allumer des incendies.

A noter que des incendies secondaires peuvent aussi être causés par l'onde de choc, qui renverse des appareils de chauffage, produit des courts-circuits, rompt des canalisations de gaz, éventre des réservoirs de produits pétroliers.

Dans les forêts, des foyers d'incendie peuvent être créés par inflammation des combustibles les plus légers : brindilles, branches mortes, feuilles sèches, etc. Des armes très puissantes (de l'ordre de 1 mégatonne) peuvent allumer des incendies de forêt jusqu'à 18, 20 kilomètres du point d'explosion.

Sur le matériel militaire, les dommages entraînés par le rayonnement thermique sont en général négligeables devant ceux du souffle.

1. Le délai dont on dispose pour se protéger s'accroît avec la puissance de l'arme.

132. Effets sur le personnel.

L'homme est très sensible à l'effet lumino-thermique. L'éclair peut produire des lésions oculaires lorsque l'explosion se trouve dans le champ visuel de l'observateur. Il rend aveugle dans le cas particulier où l'observateur regarde le point d'explosion. Dans les autres cas et jusqu'à des distances considérables, il peut éblouir pendant une durée variant de quelques secondes à plusieurs heures. De nuit, où la pupille est dilatée, cet éblouissement est plus grave que de jour.

D'autre part, la chaleur peut causer des brûlures soit par action directe sur la peau nue, soit indirectement en enflammant les vêtements.

La gravité des brûlures croît avec la quantité de chaleur reçue et, pour une même quantité de chaleur reçue, le dommage causé est d'autant plus sévère que la durée de l'explosion est plus brève.

ARTICLE 14. — Effet radioactif.

C'est un effet qui n'est pas détectable par les sens. Un appareil de mesure est indispensable pour déceler le danger. Il est produit par des rayonnements nocifs issus de la réaction nucléaire qui a lieu au moment de l'explosion ou émis par les produits radioactifs qui en résultent.

Ces rayonnements sont de 4 sortes. Leurs caractéristiques sont données ci-après :

NATURE du rayonnement	POUVOIR DE PÉNÉTRATION	PORTÉE MOYENNE dans l'air
Alpha (α)	Très faible (ne traverse pas la peau).....	4 à 5 cm.
Bêta (β)	Faible (s'arrête soit dans l'épaisseur de la peau, soit à la surface du muscle.....)	De l'ordre du mètre.
Gamma (γ)	Très grand (traverse le corps)	De l'ordre du kilomètre.
Neutron (n)	Très grand	Plusieurs centaines de mètres.

141. Effets biologiques des rayonnements.

Les rayonnements nucléaires produisent sur l'homme des lésions dont la gravité dépend de la dose de rayonnements absorbée. Cette dose s'exprime en *rads*.

Une dose absorbée en un temps très court cause plus de dégâts biologiques que la même dose étalée sur un long délai (1). La dose reçue par unité de temps, dite « débit de dose », est exprimée en *rads par heure*.

Lorsque la source radioactive est extérieure au corps humain (cas d'une explosion nucléaire), les gamma et les neutrons très pénétrants sont les plus à craindre.

Au contraire, si des poussières radioactives ont pénétré dans le sang par voie digestive, respiratoire, ou par une plaie, les alpha et les bêta sont relativement plus dangereux.

Les premiers symptômes du « mal des rayons » n'apparaissent qu'au bout d'un certain délai, délai d'autant plus court que la dose absorbée est plus importante.

La maladie se développe ensuite selon 4 phases :

1° Réaction générale primaire : nausées, vomissements, diarrhée pour les doses importantes;

2° Période de latence : mieux apparent;

1. En raison de la faculté que possède le corps humain pour régénérer certaines cellules détruites.

3^e Période d'aggravation : maladie proprement dite qui se traduit par des lésions graves de l'appareil digestif (hémorragies, vomissements, etc) et par une modification de la formule sanguine (diminution du nombre des globules blancs et des plaquettes). La maladie s'accompagne d'un état de choc, d'une température élevée, de vertiges, d'un état de stupeur, d'irritabilité, etc.

4^e Elle évolue vers la guérison ou vers le décès.

Le tableau de la page 9/16 indique schématiquement les manifestations pathologiques à attendre, en fonction de la dose absorbée dans un temps très court.

142. Le rayonnement initial.

C'est celui qui est émis pendant la première minute qui suit l'explosion. Il représente 5 % de l'énergie totale de l'arme. Il comprend les 4 sortes de rayonnements mais, à cause de la faible portée des alpha et des bêta, on ne prend en considération que les gamma et les neutrons.

La dose reçue est approximativement proportionnelle à la puissance de l'arme. Elle est pratiquement absorbée instantanément par l'ensemble du corps.

Seuls les écrans épais : abris recouverts de terre, blindage de chars, murs épais de béton sont susceptibles de réduire notablement la dose absorbée.

143. Le rayonnement nucléaire résiduel.

Il est émis après la première minute qui suit l'explosion. Il représente 10 % de l'énergie totale de l'arme.

Le débit de dose décroît dans le temps, de sorte qu'il a fallu définir une heure de référence (1 heure après l'explosion) pour avoir une idée comparative du danger.

Il se présente schématiquement sous 2 aspects.

a. Radioactivité induite dans le sol par les neutrons. Les neutrons issus de la réaction en chaîne transforment aux abords du point zéro les constituants du sol en corps radioactifs émetteurs gamma et bêta.

La zone de radioactivité induite est à peu près circulaire et centrée sur le point zéro. On la limite par convention au cercle de débit de dose de 2 rads par heure à H + 1. Pour une arme donnée son rayon est d'autant plus petit que la hauteur d'explosion est plus grande, et il varie dans de larges limites suivant la nature du sol.

En général, c'est une zone relativement restreinte qu'il est souvent facile de contourner ou de traverser en véhicules.

b. Retombées radioactives.

Les débris de l'arme et la grande quantité de poussières fortement radioactives qui se trouvent dans le nuage, en particulier lorsque la boule de feu a touché le sol, sont emportés par les vents, puis, selon la vitesse du vent, retombent plus ou moins loin du point zéro. Ces retombées affectent de vastes zones. Les poussières sont des sources radioactives qui « contaminent » ce qui est à leur contact et irradient ce qui est à proximité. Il faut donc éviter de stationner dans une zone de retombées, de conserver des poussières radioactives sur soi (s'en débarrasser c'est se décontaminer), et d'en laisser pénétrer à l'intérieur du corps.

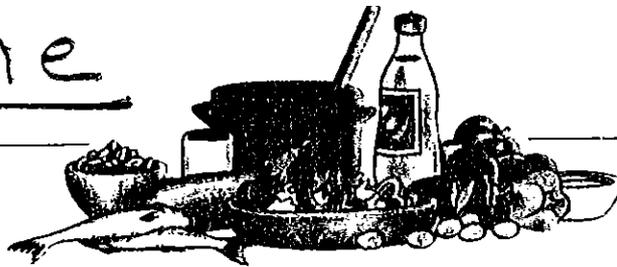
Au-dessus d'une certaine hauteur, une explosion ne donne lieu ni à radioactivité induite, ni à retombées notables.

Au contraire une explosion souterraine non contenue (qui s'ouvre à la surface) donne naissance à une radioactivité résiduelle à très forts débits de doses, mais très localisée aux abords du cratère.

Des procédés graphiques basés sur la connaissance des conditions météorologiques permettent de prévoir, après une explosion, la zone qui risque d'être contaminée par les retombées. En tout cas, il est indispensable de mettre en œuvre les appareils de mesure et d'alerte, afin de détecter immédiatement tout accroissement de radioactivité.

144. Effets biologiques des rayonnements nucléaires.

DOSE estimée (rads)	SYMPTOMES INITIAUX	TEMPS d'apparition des symptômes après l'irradiation	INCAPACITÉ	HOSPITALISATION	DURÉE de l'hospitalisation	BILAN
50 à 200	Aucun ou légers maux de tête passagers.	6 heures environ	Aucune ou légère diminution dans l'aptitude à exécuter les tâches habituelles.	Nécessaire pour moins de 5 % du personnel pour les plus fortes expositions.	45 à 60 jours pour les plus fortes expositions	Personnel apte. Aucun décès à prévoir.
200 à 500	Maux de tête, nausées, vomissements, malaises. Pour les plus fortes expositions, les symptômes ne sont pas atténués par des anti-émétiques.	4 à 6 heures environ	Tâches habituelles possibles. Combat soutenu ou activités de ce genre rendus difficiles pendant 6 à 20 heures.	Nécessaire pour 90 % du personnel irradié. Après une période de latence de 17 à 21 jours environ.	60 à 90 jours	Quelques décès à prévoir, vraisemblablement moins de 5 % pour les plus faibles expositions, pourcentage augmentant avec la dose.
500 à 1 000	Nausées et vomissements violents et prolongés difficiles à soigner. Diarrhée et fièvre pour les plus fortes expositions.	1 à 4 heures environ	Tâches simples et de routine seules possibles. Incapacité importante pour les plus fortes expositions.	Nécessaire pour 100 % du personnel irradié. Courte période de latence, de 7 à 10 jours pour les plus faibles expositions; période inexistante pour les plus fortes expositions.	90 à 120 jours pour les survivants	Environ 50 % de décès pour les plus faibles expositions; pourcentage augmentant avec la dose. Tous les décès surviennent en moins de 45 jours.
Supérieure à 1 000	Vomissements violents, diarrhée et prostration.	Inférieure à 1 heure	Incapacité progressive après une période initiale où des actes d'héroïsme sont possibles.	Nécessaire pour 100 % des irradiés; pas de période de latence.	3 à 30 jours	100 % de décès survenant en moins de 30 jours.



POMMES DE TERRE CRÉTOISES

Pour 6 personnes : 3 pommes de terre moyennes par personne ■ 100 g de gruyère râpé ■ huile de friture.

Choisissez des pommes de terre farineuses bintje ou BF 15. Epluchez-les, lavez-les, essuyez-les, coupez-les en rondelles fines, moins fines cependant que pour un gratin dauphinois donc à 4-5 mm d'épaisseur. Essuyez à nouveau les rondelles. Plongez-les en les détachant dans la friture chaude. Contrôlez leur cuisson : elles doivent être presque cuites, mais suffisamment fermes pour ne pas se casser. Egouttez-les, plongez-les une deuxième fois dans la friture en les séparant les unes des autres. Egouttez-les dès qu'elles commencent à dorer, mais pas trop. Epongez l'excès d'huile sur un papier absorbant. Mettez dans un plat de service chaud. Poudrez de gruyère râpé. Servez de suite en accompagnant d'une viande.

SALADE AUX POIVRONS

Pour 6 personnes : 2 poivrons rouges ■ 2 poivrons verts ■ 2 tomates ■ 1 gros oignon ■ sel ■ poivre ■ le jus d'un citron ■ 1/2 verre d'huile d'olive ■ 2 cuillerées à soupe d'olives noires

Lavez les poivrons, essuyez-les, ouvrez-les et enlevez les graines intérieures. Coupez-les en lanières. Coupez les tomates en quartiers, enlevez les graines. Emincez l'oignon, arrosez de vinaigrette au citron. Accompagnez d'olives.

SARDINES AU FOUR

Pour 6 personnes : 1 kg de sardines ■ 1/2 verre d'huile d'olive ■ 2 citrons ■ sel ■ poivre ■ 3 tomates ■ 1 petite tasse d'olives noires ■ thym ou origan.

Ecaillez les sardines. Enlevez la tête et les intérieurs. Lavez soigneusement. Disposez dans un plat allant au four, arrosez d'huile d'olive. Coupez les tomates en quartiers, enlevez les graines, disposez sur les sardines avec les olives et le citron en tranches. Faites cuire à four chaud, th. 6/7, 15 mn env.

RAGOÛT D'AGNEAU

Pour 6 personnes : 1 kg d'agneau pris dans le collet ■ 1 kg de pommes de terre nouvelles ■ 3 oignons ■ sel ■ poivre ■ 1 tasse d'olives noires ■ huile ■ thym ■ 2 œufs ■ le jus d'un citron ■ persil haché.

Faites rissoler la viande dans l'huile chaude. Ajoutez les oignons émincés, laissez blondir légèrement. Mouillez

avec quelques verres d'eau, salez, ajoutez le thym. Laissez cuire couvert 1 h 30. Ajoutez les pommes de terre coupées en cubes et les olives. Laissez cuire jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Dans une louche de bouillon, battez les œufs à la fourchette, ajoutez le jus de citron. Versez dans la cocotte, mélangez sans chauffer davantage. Poudrez de persil haché.

AGNEAU AUX POIREAUX

Pour 6 personnes : 1 kg d'agneau dans l'épaule de préférence ■ 50 g de beurre ■ 3 oignons ■ 1,5 kg de poireaux ■ le jus d'un citron ■ sel ■ poivre ■ huile d'olive.

Faites couper l'épaule en morceaux. Faites rissoler les morceaux d'agneau avec beurre et huile mélangés. Ajoutez les oignons émincés. Laissez-les dorer légèrement avant d'ajouter 1/2 l de liquide et un peu de sel. Laissez cuire 1 heure. Ajoutez les poireaux lavés et coupés en tronçons, laissez encore cuire 1 heure. Faites réduire le jus, cocotte découverte, si nécessaire. Ajoutez un jus de citron pour servir.

AGNEAU AU FOUR

Pour 6 personnes : 1 kg d'épaule désossée ■ 3 tomates ■ 1/4 de litre de vin blanc ■ 1 citron ■ 1 cuillerée à soupe d'origan frais ou séché ■ 160 g de parmesan râpé ■ 250 g de pâtes grecques (en vente dans les épiceries spécialisées) ou autres pâtes ■ 1 bol d'olives noires.

Coupez la viande en morceaux. Mettez-la dans un plat allant au four. Arrosez-la d'huile et de jus de citron, poudrez d'origan. Laissez mariner quelques temps. Mettez au four et laissez cuire à four chaud pour que la viande se colore. Retournez-la de temps en temps puis ajoutez les tomates coupées en quartiers et épépinées, le vin blanc. Laissez cuire 1 heure environ. Faites cuire les pâtes à part. Servez-les dans le jus de cuisson. Accompagnez de parmesan et d'olives.

Mots croisés

Horizontalement : 1. Infidélités. 2. Naine ; acéré. 3. Erne ; avilis. 4. Frégate ; en. 5. Fa ; rues. 6. Atelier ; cal. 7. Bis ; store. 8. Lopins ; upas. 9. Enamourées. 10. Carré ; et. 11. Semé ; guère.

Verticalement : 1. Ineffables. 2. Narration. 3. Fine ; espace. 4. Inégal ; imam. 5. Dé ; ignoré. 6. Atre ; sûr. 7. Laveurs ; reg. 8. Ici ; tue. 9. Télescope. 10. Erin ; araser. 11. Ses ; Alès ; te.

LES BUGNES AU CLUB DU 3e AGE

Le plaisir de partager

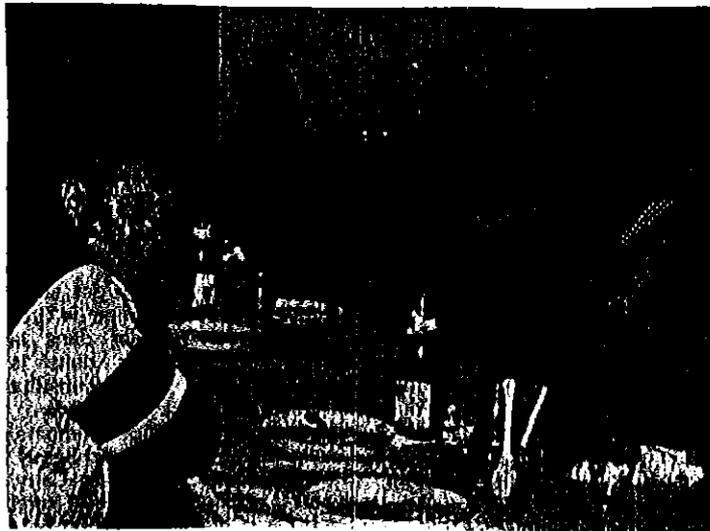
Le mardi 12 février, pour rendre l'invitation du club du 3e âge de Saint-Firmin, le club de Corps, avait convié les Saint-Firminois à venir fêter le mardi-gras avec eux.

Ils se sont retrouvés plus de 80, dans la salle polyvalente heureux de se rencontrer, de pouvoir discuter, jouer aux cartes et également déguster les bugnes agrémentées de fruits, de boissons et de chants.

Mais ils étaient peu nombreux à s'être déguisés ... juste quelques uns pour rappeler que c'était mardi-gras !

Ces deux rencontres entre voisins, amis et parents, ont été appréciées, car la distance est minime, il est vrai, qu'il n'est pas fréquent de se rendre à Saint-Firmin ou de venir à Corps, pourtant beaucoup se connaissent et ont promis de se voir plus souvent.

Les décisions seront prises par le président de Saint-Firmin : M Joseph Fenolan et la présidente de Corps : Mme M.J. Pellissier. On parle déjà d'un concours de belote en commun... alors que les joueurs commencent à s'entraîner et à bientôt.



LA GAULE DE LA SEZIA

C'est samedi 2 février, que la Gaule de la Sézia à réuni ses membres pour l'assemblée générale annuelle. Ils étaient peu nombreux et les responsables ont regretté que l'assistance soit aussi clairsemée.

Le président Roger Rivière a donné le compte-rendu moral : résultat du concours de la plus grosse truite : M. Emile Porcero (fils) et Mickael Geisser.

Le compte-rendu financier fait par le trésorier : Michel Geisser laisse apparaître un excédent. Renouvellement du bureau : président : Roger Rivière, trésorier ; Michel Geisser, secrétaire : Gérard Roux-Paris, membres du bureau : Emile Porcero (fils), Jean Loubet, M. Tartaix, Louis Chaix, les gardes pêches sont reconduits dans leur fonction.

Prévision pour 1991 : lâcher de truites en février, le concours de la plus grosse truite est maintenu; concours de pêche en juin à La Salette; les cartes seront délivrées chez M. Michel Geisser rue de la République; pêcheurs, préparez vos cannes et changez le fil... L'ouverture aura lieu le samedi 2 mars.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

MARINE fille de JEAN-LUC et FLORENCE FRENOY, petite-fille de Marcel et Henriette FRENOY née BERNARD.

NATHALIE fille de CHRISTIAN et ODILE MOREL, petite-fille de Mr et Mme Roger PAGNAT.

FLORIANE fille de CLAUDE et ISABELLE BOYER, petite-fille de Raymonde et Jean-Paul PRA.

ALEXANDRE fils de Mr et Mme Claude PAGNAT, petit-fils de de Mr et Mme Roger PAGNAT.

MARIE fille CHANTAL et LIONEL JACQUIER.

Sincères félicitations et meilleurs vœux aux bébés.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de:

EMILE GAGNAIRE beau-frère de Mme MADELEINE ROCHAS.

ANGELE PRA épouse de Mr Paul PRA, fille de Mme Marie ANDRIEUX, belle-sœur de Mr Honoré ANDRIEUX, de Mme Juliette GONTARD et de Mr et Mme Roger ALEX.

CECILE COMTE mère et belle-mère de Mr et Mme André PRA, de Mr et Mme Louis PASCAL et de Mr et Mme

MARIE COMTE Aimé CHARLES. Mère et belle-mère de Mr et Mme Paul CHARLES, sœur de Mr Ernest CHARLES.

YVES LE FEVRE époux de Mme Francine LE FEVRE, grand-mère de Mr et Mme Thierry LE FEVRE et de Mlle Catherine LE FEVRE.

JOSEPHINE ROSSI Mère de Pierre et Jean ROSSI.

RENE COSTE ancien instituteur, époux de Mme Raymonde COSTE, père et beau-père de Mr et Mme Gérard COSTE.

LOUIS REYNIER de la SALLE en Beaumont, beau-frère de Mr et Mme Marcel ROUSSET du CROS.

MARIE-ROSE BOUFFARD épouse de Mr Georges BOUFFARD, sœur et belle-sœur de Chantal et de Gérard ROUX-PARIS.

EVA GALABERTHIER belle-sœur de Mme Marie GALVIN.

COLETTE GALVAIN belle-sœur de Mme Marie GALVIN.

LEA DEVOLUY sœur de Mr Séraphin BRUN et belle-sœur de Mme Simone DEVOLUY.

HENRI BOIS frère de Mr Georges BOIS.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

FLASH INFOS.....

Melle JANONAT NATHALIE ,ESTHETICIENNE, sera à CORPS , le
mardi 9 Avril de 12 à 18 Heures, Salle de la Mairie ,pour
soins du visage ,épilation,manucure,beauté des pieds,...
Pour les rendez-vous ,TEL;7681.08.96

APPEL POMPIERS....

Pour appeler les POMPIERS,

un seul NUMERO: LE

18

HABITAT RURAL

Prochaine permanence, en MAIRIE DE CORPS:

le jeudi 11 AVRIL de 11 H à MIDI.

CLUB DU 3 ème AGE

VOYAGE EN ESPAGNE , du 8 au 16 Avril

Départ du Car , devant la Mairie, le LUNDI 8 AVRIL à 5 HEURES.

SOUTIEN SCOLAIRE

PERMANENCE SALLE DE LA MAIRIE:

le MERCREDI DE 14 H 30 A 16 H 30.

A.D.M.R DU CANTON DE CORPS.

Assemblée générale; le samedi 6 Avril à 10 H, SALLE DE LA MAIRIE.

Jeux

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	I	N	F	I	D	E	L	I	T	È	S
2	N	A	I	N	E		A	C	E	R	E
3	E	R	N	E		A	V	I	L	I	S
4	F	R	E	G	A	T	E		E	N	
5	F	A		A		R	U	E	S		A
6	A	T	E	L	I	E	R		C	-	L
7	B	I	S		G		S	T	O	R	E
8	L	O	P	I	N	S		U	P	A	S
9	E	N	A	M	O	U	R	E	E	S	
10	S		C	A	R	R	E			E	T
11		S	E	M	E		G	U	E	R	E

Horizontalement : 1. On les fait en courant. — 2. Ne peut faire qu'une petite moitié. Aigu. — 3. Coule en Irlande. Dégradés. — 4. Bâtiment de combat. Préposition. — 5. Sous sol. Artères. — 6. Lieu de travail. Durillon. — 7. Cri devant une étoile. Peut assombrir autant que la jalousie. 8. Morceaux de terre. Poison. — 9. Bien mordues. — 10. Très franc. Pour lier. — 11. Répond. Très peu.

Verticalement : 1. Très difficiles à traduire. — 2. Une importante relation. — 3. Maligne. Vital, a causé des guerres. — 4. Où il y a des différences. Théologien musulman. — 5. Préposition. Pas pris en considération. — 6. Reste froid en été. Pas aléatoire. — 7. Comme certains rats. Partie de désert. — 8. Adverbe. Cachée. — 9. Pour celui qui veut voir loin. — 10. L'Irlande. Faire du plat. — 11. Possessif. Ville du Gard. Pronom.

